

Redimensionner les photos pour la projection

Dans les clubs de photo, pour un concours ou simplement pour une projection, on doit souvent ajuster les dimensions de notre photo à des normes précises, par exemple 1920 x 1080 pixels maximum. Comment doit-on s'y prendre?

La théorie : proportions

Tous les appareils-photo numériques produisent des images rectangulaires. Les deux formats les plus populaires sont le **3:2** (« full frame » et APS-C, la plupart des réflex et des hybrides sans miroir) et le **4:3** (Olympus, Panasonic et la plupart des compacts). Les formats se réfèrent aux proportions des images et non au nombre de mégapixels. Exemples :

- Fuji X-E1: 4896 x 3264 pixels (16 Mpx), proportions 1.5 ou **3:2**
- Fuji X-T2: 6000 x 4000 pixels (24 Mpx), proportions 1.5 ou **3:2**
- Canon Rebel T6 : 5184 x 3456 pixels (18 Mpx), proportions 1.5 ou **3:2**
- Olympus OM-D E-M1 III : 5184 x 3888 pixels (20 Mpx), proportions 1.3333 ou **4:3**

Bien sûr, on peut recadrer une image à des proportions différentes, par exemple, en carré ou en panoramique. Quand on ajuste une image aux dimensions exigées, par exemple 1920 x 1080 (proportions 1.78 ou **16:9**), il est très important de conserver les proportions de l'image. Tous les logiciels de traitement d'image ont la capacité de le faire.

La pratique

Dans les logiciels de traitement d'image, quand on veut ajuster les dimensions, il y a habituellement une case à cocher qui permet de conserver les proportions de l'image. Si on ne le fait pas, on obtient une image écrasée à l'horizontale (comme placer un poids sur un ballon) ou à la verticale (un ballon coincé dans une porte d'ascenseur). Supposons qu'on veuille redimensionner à 1920 x 1080 (ce sont les dimensions maximum) :

1. S'assurer de **garder les proportions** de l'image
2. Régler la **hauteur** de l'image à 1080; la largeur sera calculée automatiquement.
 - a. Si la **largeur** de l'image est 1920 ou moins, c'est terminé.
 - b. Si la **largeur** de l'image dépasse 1920, régler la **largeur** à 1920; la hauteur sera calculée automatiquement et sera moins que 1080. C'est terminé.
3. Sauvegarder l'image **sous un nouveau nom**.

Pourquoi sauvegarder sous un nouveau nom? **Pour ne pas perdre votre fichier original.** Il est important de redimensionner soi-même les images. Tout d'abord, le ou la bénévole qui recevra vos images a d'autre chose à faire. Si on laisse le logiciel de projection le faire, il peut y avoir un changement dans la qualité du résultat. Si on soumet une image trop grande, ça peut bloquer dans le courriel. Si on soumet une image trop petite, on ne profite pas des capacités de projection.